## LA HOUILLE.

- 660. On estime à 97,200 milles carrés l'étendue des gisements houillers du Canada, abstraction faite des bassins connus, mais encore inexploités, du grand nord.
- 661. Il y a 1° les charbonnages de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick; 2° ceux des Territoires du Nord-Ouest; 3° ceux des Montagnes Rocheuses, et 4° ceux de la Colombie anglaise. Et d'abord, les gisements houillers de la Nouvelle-Ecosse couvrent à peu près 635 milles carrés. Ils se répartissent en trois bassins: le Cap-Breton, Pictou et Cumberland. Le Nouveau-Brunswick, autant qu'on peut en juger aujour-d'hui, ne possède pas de dépôts carbonifères suffisamment étendus pour que l'exploitation en puisse être faite économiquement en concurrence avec les mines de Cumberland.
- 662. L'épaisseur de la couche de houille exploitable est très grande: au Cap-Breton, elle varie de 25 à 60 pieds; à Pictou, elle est d'au moins 70 pieds; et à Cumberland, elle est d'au moins 30 pieds. Si nous réduisons d'un quart la surface exploitable, soit de 406,400 acres à 300,000 acres, et si nous mettons à 25 pieds l'épaisseur moyenne de cette couche, à 1,000 tonnes de houille par pied d'épaisseur dans l'acre, nous aurons comme chiffre de la richesse houillère de la Nouvelle-Ecosse, 7,000,000,-000 de tonnes.
- 663. L'analyse suivante tirée d'une étude sur les houilles du Canada, lue à Montréal lors du congrès de l'Association britannique, donnera une idée de la composition de la houille des trois districts:—

	Cap-Breton.	Pictou.	Cumberland.
Eau	0·75	1·19	1·46
	37·26	29·10	33·69
	58·74	60·63	59·35
	3·25	9·34	5·50

- 664. Ces analyses indiquent une ressemblance étonnante entre ces houilles et quelques espèces remarquables des Etats-Unie. La houille de Pictou, si ce n'est en ce qu'elle renferme une forte proportion de cendre, ne diffère pas beaucoup de la houille de Connellsville; celle du Cap-Breton ressemble beaucoup à la houille de Pittsburg, et celle de Cumberland à celle de Westmoreland.
- 665. Les mines de houille de la Nouvelle-Ecosse et du Cap-Breton, sont en réalité baignées par la mer. Jusqu'à présent le transport maritime de la houille en hiver n'a guère été possible, ou s'est fait à perte par suite de la dépréciation du produit et des frais surélevés d'expédition et de transport. Dans le vaste projet d'exploitation améliorée que la "Dominion Coal Company" (en commandite) a adopté pour le Cap Breton,